Ville de Denain

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 059-215901729-20241213-241213DEC_236CP-AU

DECISION N°2024-236/CP

OBJET :

CONTRAT DE MAINTENANCE D'UN MASSICOT IDEAL 6655 POUR LE SERVICE COMMUNICATION

1.Commande publique
2. Marchés publics

Le Maire,

Vu les Articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 7 du 28 Mai 2020 du Conseil Municipal portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le marché sans publicité ni mise en concurrence en vertu de l'article L.2122.1 du code de la commande publique,

Vu l'offre faite par la société PIL SERVICE VOUTERS.

D E C I D E

Article 1 : Un marché relatif à la maintenance du massicot IDEAL 6655 sera signé par mes soins avec la PIL SERVICES VOUTERS située au 15 bis place Jean Jaurès 59185 PROVIN.

Article 2 : Le montant annuel total du marché s'élève à 810.85 € HT soit 973.02 € TTC.

Article 3 : Le marché prend effet à compter du 01 janvier 2025 pour une durée d'un an. Il sera renouvelable par reconduction expresse d'année en année dans la limite de 3 ans.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffrey Saint Hilaire CS 62039-59014 Lille cedex, télécopie 03.59.54.24.45 ou via le site internet telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'état ou de sa publication.

A DENAIN, le 12/12/2024

Le Pouvoir Adjudicateur,

ANNE-LISE DUFOUR-TONINI

Acte soumis à transmission
Affiché le
Certifié exécutoire

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)